



Observatoire interdisciplinaire
de création et de recherche
en musique

Programme d'aide à la diffusion de la recherche des membres OICRM

Formulaire et informations requises

L'OICRM offre à ses membres la possibilité de déposer **en tout temps** une demande de subvention d'un montant de **1 000\$** au comité scientifique pour un effort de diffusion de travaux de recherche à l'OICRM (dans les institutions d'attache des membres ou chez les partenaires de milieu de pratique) comme l'organisation de conférences, de journées d'étude, de colloques, d'ateliers ou de séminaires. Les projets devront favoriser la collaboration entre les membres et les étudiantes et étudiants de l'OICRM. **Demandes admissibles pour des projets qui se tiendront à partir de janvier 2022.**

1. Identification	
Nom :	Prénom :
Université :	Courriel :
Adresse :	Numéro de téléphone :
2. Projet	
Titre du projet :	
Nature du projet (Conférence, JE, séminaire, etc.) :	
Date(s) de réalisation du projet (à partir de janvier 2022) :	
Lieu :	
3. Financement	
Le projet bénéficie-t-il déjà d'un financement externe ou interne à l'OICRM : oui <input type="checkbox"/> ; non: <input type="checkbox"/>	
Montant déjà octroyé :	
<u>À joindre au dossier :</u>	
<input type="checkbox"/> Une description succincte du projet de diffusion (maximum une page) dans laquelle est spécifiée de quelle façon la collaboration entre membres et/ou étudiant-es sera favorisée ;	
<input type="checkbox"/> Un budget accompagné d'explications au besoin.	

N.B. : Les dossier complets numérisés doivent être envoyés en un document unique au format .pdf nommé au nom du/de la membre (prénom-nom-aide-a-la-diffusion) au

caroline.marcoux-gendron@umontreal.ca



Observatoire interdisciplinaire
de création et de recherche
en musique

Description succincte du projet de diffusion (maximum une page)



Observatoire interdisciplinaire
de création et de recherche
en musique

Budget

Description des frais	Montant	Montant demandé à l'OICRM
Auxiliaires de recherche		
Chercheur-euses		
Frais d'équipement		
Frais de déplacement		
Autres frais		
Montant Total		

Le montant de la subvention ne peut dépasser 1000\$. Si le budget du projet excède ce montant, expliquez la manière dont vous comblerez la différence en indiquant les autres sources de financement et leur complémentarité avec la subvention de l'OICRM ci-dessous.